

N^o 7
 Briche
 alphonsine
 âgée de 2 ans, 1/2

L'an mil huit cent cinquante trois, le neuvième jour du mois
 de février, à quatre heures du soir, en la mairie et salle
 étant nous Louis Joseph Obert, Maire officier de l'état civil
 de la Commune de Wissonnes, Canton et arrondissement de
 Saint Omer, Département du Bas de Calais, ont comparu
 Joseph Briche, âgé de trente sept ans, ouvrier menuisier, et
 François Joseph Foulon, âgé de vingt six ans ouvrier
 menuisier tous deux domiciliés en cette commune. Lesquels
 nous ont déclaré que Alphonsine Céline Marie Briche
 âgée de deux ans et demie, née et domiciliée en cette
 commune, fille du premier comparant et d'Alexandrine
 Joseph Démon, est décédée en la maison de son père
 et de sa mère en cette dite commune, au jour d'hui à onze heures
 du matin. La dite déclaration faite par les sieurs
 Joseph Briche et François Joseph Foulon, ci dessus
 désignés le premier père de la défunte nous étant advenu
 du décès par notre transport auprès de la personne

Décédée, nous en avons sur le champ dressé le présent
 acte que le premier comparant a signé avec nous, le second
 comparant a déclaré ne savoir signer de ce interpellé, après
 lecture faite.

Briche
 Foulon

Obert

